Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RECOMPTAGE ET VÉRIFICATION DES BULLETINS DU 2ÈME TOUR DE L'ÉLECTION AU CONSEIL DES ETATS

L'élection de Michel Béguelin est confirmée

Le Bureau cantonal chargé de procéder aux opérations de vérification et de recomptage des bulletins déposés dans les urnes le 7 novembre dernier pour le 2e tour de l'élection au Conseil des Etats a terminé ses travaux. Il conclut à la confirmation de l'élection du candidat du Parti socialiste, Michel Béguelin.

L'ensemble du matériel de vote a été vérifié. Les bulletins compacts et les bulletins blancs ont été recomptés systématiquement dans les préfectures de district. Les bulletins modifiés, sans dénomination de liste ou déclarés nuls ont fait l'objet d'une vérification particulière par le Bureau cantonal nommé à cet effet par le Conseil d'Etat, sous la présidence du juge cantonal François Jomini.

Les résultats de ces opérations ont été communiqués ce jour au Conseil d'Etat. Ils mettent en évidence quelques modifications dans l'attribution des voix obtenues par les deux candidats en lice, mais sans modifier le résultat final annoncé le 7 novembre, à savoir l'élection du candidat socialiste Michel Béguelin. L'écart entre les deux candidats sera légèrement supérieur aux 23 voix comptabilisées le 7 novembre.

Dans son rapport au Conseil d'Etat, le Bureau cantonal indique qu'il convient de rectifier un certain nombre de résultats communaux. Il appartient au Conseil d'Etat d'entériner ces rectifications, si bien qu'il n'est pas possible à ce jour de publier le nombre exact des voix obtenues par les deux candidats.

Dès que Conseil d'Etat aura avalisé le rapport sur la vérification et le recomptage des voix, il procédera à la proclamation officielle des résultats, qui seront publiés dans la Feuille des avis officiels.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 novembre 1999

Bernard Muhl, Service de l'intérieur et des cultes, 021/ 316 40 86

recomptagel